

Fiche comptable 2024/2025

- Inscription cantine
- Inscription étude et garderie
- Adhésion APEL

L'INSCRIPTION NE SERA DÉFINITIVE QU'APRÈS RÉCEPTION
DU DOSSIER COMPLET
Dans votre espace École Directe

Nom et prénom du ou des payeurs :

Payeur 1 :

Payeur 2 :

Nom des enfants :

-

-

-

-

Courriel : stmartin.ecole@gmail.com Tel. 05.61.35.10.44/07.88.60.48.11

L'INSCRIPTION :

Pour une nouvelle inscription dans l'école, les frais d'inscription s'élèvent à : **65€** .
Les frais de réinscription 35€.

LA SCOLARITE se compose de :

La contribution familiale

Pour les enfants de maternelle scolarisés à temps partiel la contribution est due en totalité.

Réductions : elles sont accordées uniquement aux familles qui ont plusieurs enfants inscrits dans l'école. Elles s'appliquent sur la contribution familiale uniquement.

- **1^{er} enfant** inscrit à l'école : Pas de réduction
- **2 enfants** inscrits à l'école : moins **15%** pour l'enfant.
- **3 enfants** inscrits à l'école : moins **25%** pour l'enfant.
- **4 enfants** inscrits à l'école : moins **50%** pour l'enfant.

Mode de calcul du quotient familial : Revenu fiscal (N-1) de la famille / Nombre de membres

1- **Couples mariés ou pacsés** : revenu fiscal N-1 du foyer / Nombre de membres

2- **Couples vivant en concubinage** : (revenu fiscal N-1 parent 1 + revenu fiscal parent 2) / Nombre de membres

3- **Parents séparés** : Revenu fiscal N-1 du parent réglant les factures de l'école / Nombre de membres

4- **Parent isolé** : Revenu fiscal N-1 du parent / Nombre de membres

⇒ **Attention pour les parents séparés ayant la garde partagée, de nombreux choisissent de demander un partage de la facture, dans ce cas les revenus pris en compte sont ceux des deux parents et la totalité des membres.**

Afin de permettre le calcul de la tranche, chaque famille doit faire parvenir à l'établissement au plus tard le jour de la rentrée la photocopie de sa (ou ses) feuille(s) d'imposition. Si la famille ne souhaite pas communiquer cette feuille d'imposition, c'est alors la tranche supérieure qui s'appliquera.

Ateliers du Mercredi matin : Anglais avec l'organisme Cap English. Inscription directement auprès de Cap English.

Contribution familiale

Quotient familial	Tranche	MATERNELLE PS-MS-GS	ELEMENTAIRE CP à CM2
Inférieur à 4 500	A	71	64
De 4 501 à 7 500	B	76	69
De 7 501 à 10 500	C	88	80
De 10 501 à 13 500	D	89	83
De 13 501 à 21 500	E	98	91
Supérieur à 21 501 €	F	106	99

Quotient familial = Revenu fiscal de référence / membres

Cotisation APEL elle comprend la part des différents APEL: école, Département, Académie et National, l'abonnement au Magazine Famille et Éducation (facultative) : **26 €/famille/an (facturée en septembre)**

INSCRIPTION CANTINE – ETUDE – GARDERIE

Le choix du forfait est réalisé au moment de l'inscription.

L'engagement vaut pour le trimestre entier.

Les régularisations (en plus ou en moins) seront faites **une fois par trimestre** (Décembre, mars et juillet).

LES REPAS

Le coût du repas comprend la charge du personnel prévue en fonction du nombre d'inscrits fixes, des frais de fonctionnement et de la ration alimentaire. Les charges pour la cantine restent constantes que les enfants soient présents ou non. Les repas étant commandés plusieurs semaines à l'avance, ne peuvent donc être déduits au dernier moment.

- Les absences d'une semaine pour maladie, dûment justifiées par un certificat médical pourront être mises en avoir (uniquement sur le prix du repas, les frais fixes restent dus).
- Les absences prévenu 48h à l'avance sauf le Vendredi pourront être mises en avoir.

NOM :

Prénom(s) :

Classe :

Tarifs de la demi-pension :

(cochez votre choix)

Forfait mensuel 2024-2025		
Régime	Tarifs	Votre choix
DP4 : Demi Pensionnaire 4 jours	75 €	
DP3 : Demi Pensionnaire 3 jours	57 €	
DP2 : Demi Pensionnaire 2 jours	39 €	
DP1 : Demi Pensionnaire 1 jour	20 €	

Prix du repas occasionnel : 6.00 € (inscription auprès du secrétariat).

Prix pour les PAI : 3 € par repas apporté en cas de PAI, le montant couvre les frais fixes.

ETUDE primaire uniquement /GARDERIE

Garderie matin : de 07 h 30 à 08h30

Garderie soir : de 17h à 18h45

Étude du soir : de 17h00 à 17 h 45

L'inscription à l'étude est annuelle, impérativement avant la rentrée sous réserve de places disponibles (nombre de places limitées)

Tarifs de garderie/étude :

Une garderie est proposée de 7h30 à 8h30 et de 17h00 à 18h45. La surveillance est assurée par le personnel de l'école.

Forfait	Contribution mensuelle	
	1 er enfant	2 ^{ème} enfant
Matin et soir	51 €	35 €
Matin	27 €	20 €
Soir	37 €	29 €

Prix de l'étude occasionnelle : **3 euros/soir** (inscription auprès du secrétariat).

Prix de la garderie occasionnelle : 5€ matin ou soir.

En ce qui concerne **les retards à partir de 18h45** : à compter du 2^{ème} retard, tout quart d'heure commencé sera facturé **25 €**.

Nous vous rappelons que les frais de garderie sont déductibles des impôts à 50% pour les enfants de moins de 6 ans, nous vous adresserons un justificatif sur demande.

Garderie du Mercredi matin :

Maternelles	640€/an	
Elémentaires	540€/an	